

Chastre, le 11 avril 2016

Conformément à l'article L.1122-13, § 1^{er} du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de convoquer

M.....

Pour la première fois à la séance du Conseil communal qui aura lieu le **19 avril 2016 à 19 h 30** à la Maison communale, 71 Avenue du Castillon à 1450 Chastre.

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

1. Approbation du procès-verbal du Conseil communal du 29 mars 2016 (vote)

HUIS-CLOS

2. Approbation du procès-verbal de l'audition de Monsieur Charlier, Directeur général (avec d'éventuelles remarques de son Conseil) (vote)
3. Décision relative à la mesure de suspension préventive prise à l'encontre de Monsieur Charlier, Directeur général de notre Commune (vote).

Par ordonnance :

Pour le Collège :

La Directrice générale ff.,

Le Bourgmestre,

C. VAN MEENSEL

C. JOSSART

